



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Sûreté de fonctionnement et
techniques avancées de
maintenance

de l'Université de
Valenciennes et du Hainaut-
Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Sûreté de fonctionnement et techniques avancées de maintenance

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-2 Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP150008976

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Campus du Mont Houy à l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La spécialité *Sûreté de fonctionnement et techniques avancées de maintenance* est proposée depuis septembre 2002. Les métiers visés sont responsables de maintenance, responsable « études et organisation », responsable « méthodes », chargé d'affaires, responsable qualité-sécurité-environnement, coordinateur pluritechnique.

Le diplômé est un professionnel en emploi dans les services de maintenance et de production, éventuellement dans les secteurs qualité et environnement.

Les enseignements dispensés permettent d'acquérir des connaissances de l'entreprise et de son environnement socio-économique, des éléments constitutifs d'une chaîne de production, des techniques et des outils avancés de maintenance, de contrôle et de sûreté de fonctionnement.

Trois modalités pédagogiques sont proposées par la voie de la formation initiale, continue et par alternance. Cette LP est la seule à offrir cette spécialité dans le nord de la France et elle correspond à un besoin des industriels locaux dans la région du Valenciennois-Hainaut-Cambrésis.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité permet de former des spécialistes en maintenance industrielle capables de :

- maîtriser les règles de la fiabilité et de la sûreté de fonctionnement,
- utiliser les principaux éléments constitutifs des chaînes de production et des systèmes de régulation industriels,
- de proposer une maintenance opérationnelle dans tous types d'usines de production,
- de connaître les techniques et les outils avancés de maintenance et de contrôle,
- d'être sensibiliser à la QHSE.

Le programme pédagogique dont 35 % des enseignements sont dispensés sous forme de TP est constitué de cinq UE avec une répartition homogène du nombre d'heures entre les UE (hors projet tuteuré et stages). Les UE sont organisées de façon à renforcer la connaissance de l'entreprise, des outils de l'information et de la communication, à donner les bases du management de proximité et de la gestion des projets. Elles permettent de faire acquérir les bases théoriques et pratiques nécessaires à la maintenance industrielle (statistiques appliquées, méthodologie de la maintenance et de la qualité, démarche qualité, traçabilité, choix des composants mécaniques et électriques, fiabilité, normalisation, sécurité, environnement). Elles forment aux techniques avancées de contrôle, de maintenance, aux outils de la sûreté de fonctionnement et aux outils informatiques de la maintenance. La licence professionnelle doit cibler une spécialité mais la maquette pédagogique annonce de nombreux enseignements répartis dans des domaines différents, ce qui conduit à un enseignement dispersé.

Concernant la politique des stages et projets tuteurés, le volume horaire dédié est de 140 heures pour la formation sans alternance et de 50 heures pour la formation par apprentissage. Aucune indication n'est donnée sur le déroulement du projet tuteuré pour les étudiants en formation par alternance. Le stage est de 16 semaines pour la formation sans alternance et de 26 semaines pour la formation avec alternance. La diversité des secteurs d'activité et des catégories des entreprises d'accueil des étudiants, ainsi que les modalités de leur suivi par les tuteurs universitaires contribuent à l'insertion des titulaires de la licence. Le stage et le projet tuteuré se concrétisent par un mémoire écrit et une soutenance orale.

Le contrôle des connaissances est conforme à l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif aux LP.

La LP offre un parcours professionnalisant aux étudiants titulaires de la L2 *Sciences et techniques* et aux étudiants titulaires des DUT *Génie industriel et maintenance, Génie électrique et informatique industrielle, Génie mécanique et productique et Qualité logistique industrielle et organisation, Mesures physiques* de l'IUT de Valenciennes, mais aucune proposition de cours de remise à niveau n'est évoquée malgré la diversité des profils des candidats, tant dans leur origine de cursus que dans leur niveau d'études.

Concernant les caractéristiques de l'insertion professionnelle, l'établissement réalise plusieurs enquêtes post-diplômation gérées par le SIO-SIP, avec une périodicité annuelle ; une enquête d'insertion professionnelle à six et une à 18 mois ; une enquête d'insertion professionnelle à 30 mois et une enquête réalisée par le secrétariat du GIM.

Cette évaluation est faite au travers de quatre indicateurs : le taux d'insertion, la part d'emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires, la part d'emplois stables et la part d'emplois à temps plein. Les résultats de l'enquête sont discutés par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Le taux d'insertion professionnelle est supérieur à 90 % pour les années 2008 à 2011. Le plus souvent, les emplois sont dans la spécialité de la licence.

Le taux de réponse aux enquêtes se situe entre 25 % et 60 % pour les années 2009 à 2012. La spécialité répond à un besoin des entreprises à travers le nombre de contrats d'apprentissage (environ une vingtaine par promotion) et le taux d'insertion des diplômés comme le montre les 33 % des contrats de travail signés en CDI. Le taux de poursuites d'études est faible.

Pour le groupe en formation sans alternance, le nombre d'heures confiées à des professionnels est de 138 heures soit 34 % du volume horaire global (hors projet tuteuré et stages, alors que le groupe en formation par alternance, ne bénéficie que de 113 heures soit 28 % du volume horaire global.

Les intervenants ont les profils suivants : ingénieur spécialisé, responsable hygiène sécurité environnement, responsable exploitation, responsable laboratoire, responsable « maison de l'emploi », responsable maintenance, conseiller linguistique. A 80 %, les formateurs sont de niveau ingénieur, à 20 % Bac+2 avec plusieurs années d'expérience.



Les professionnels interviennent effectivement pour plus du tiers des enseignements avec une focalisation sur le cœur de métier.

D'après l'établissement, l'intervention des professionnels dans le cœur de compétences de la formation est non pérenne du fait de la lourdeur administrative et du manque de rémunération de ceux-ci.

Le pilotage est assuré par un enseignant-chercheur et par trois de ses collègues aux missions bien définies un chargé de la formation sans alternance, un chargé de la formation par alternance et un responsable des stages. Les unités d'enseignements sont animées chacune par un enseignant qui intervient dans l'UE. Cette organisation est un bon élément de pilotage et facilite l'implication des enseignants.

Aucune indication n'est donnée sur le CFA gérant les apprentis.

Une procédure d'évaluation des enseignants par les étudiants a été réalisée mais non exploitée en raison du faible taux de retour des étudiants (15 % de répondants).

Certaines recommandations de la précédente évaluation ont été suivies à l'exception, du renforcement des interventions des professionnels dans le cœur de métier, du partenariat avec les organisations professionnelles, de la mise en place de parcours en amont pour les L2 afin de favoriser leur accès à la LP.

● Points forts :

- Un fort taux de placement dans l'emploi, formation adaptée au tissu économique régionale.
- La multiplicité des dispositifs pédagogiques.
- L'organisation, l'animation et la composition de l'équipe pédagogique.
- Le nombre de contrats d'apprentissage stable.

● Points faibles :

- Formaliser les liens avec les branches professionnelles.
- Le nombre d'intervenants professionnels dans le cœur du métier encore trop faible.
- L'absence de parcours de remise à niveau et d'adaptation en début de la formation.
- Instaurer des parcours différenciés pour lisser la diversité du public.

● Recommandations pour l'établissement :

Il est proposé de simplifier la maquette pédagogique autour des enseignements proposés sur celle-ci, éventuellement de renforcer les UE au profit de la spécialité métier et d'approfondir les enseignements de spécialité plutôt que d'offrir une multitude d'enseignements.

La diversité des intervenants professionnels dans la spécialité doit être augmentée, et il est nécessaire de formaliser les liens avec les branches professionnelles.

L'établissement doit veiller à la qualité de l'insertion professionnelle ainsi qu'à l'amélioration du dispositif de suivi de cohorte des étudiants.



Observations de l'établissement

Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des LP
Vague E – IUT

LP Sûreté de fonctionnement et techniques avancées de
maintenance SURF

La diversité des niveaux des inscrits est systématiquement prise en compte par chaque intervenant qui démarre son cours par une remise à niveau intégrée.

Pr. Mohamed OURAK

Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis